

AR Prefecture017-200073690-20250918-202515-DE
Reçu le 23/09/2025**SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE
DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux-mille-vingt-cinq le dix-huit septembre à neuf heures trente,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 11 septembre 2025, s'est réuni, en session, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD		X
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET	X	
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE (<i>suppléante de Gérard PONS</i>)		X
M. Jean PROU (<i>suppléant de Caroline CAMPODARVE</i>)		X
Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE (<i>suppléante de Christophe SUEUR</i>)		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN (<i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i>)		X
M. Loïc GIRARD (<i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i>)		X
M. Lionel PACAUD (<i>suppléant de Christophe BERTAUD</i>)		X
M. Eric AUTHIAT (<i>suppléant de Hervé BLANCHE</i>)		X
M. Dimitri BUISSON (<i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i>)		X
M. Thierry LESAUVAGE (<i>suppléant de Alain BURNET</i>)	X	
Mme Lydie DEMENE (<i>suppléante de Emmanuel ECALE</i>)	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Mariette BLAISE – Syndicat Mixte	X	
Mme Myriam CONIL-COMBEAU – Syndicat Mixte		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
M. Sylvain POULARD - Payeur départemental		X
M. Michael SICARD – Syndicat Mixte	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

AR Prefecture

017-200073690-20250918-202515-DE
Reçu le 23/09/2025

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	8
Nombre de Membres votants :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Votes Pour :	7
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2025/15

OBJET : Acquisition d'un ensemble foncier et immobilier propriété de BOIS DU NORD situé avenue de la Libération à Rochefort (parcelles BH 159, BH 162, BH 163, BH 164, BH 165 et BH 479)

Vu l'article L.1311-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant la consultation du service des Domaines dès lors que l'opération franchit un seuil financier fixé par arrêté ministériel,

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en locations immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente instaurant la compétence en matière de développement portuaire, notamment par la constitution de réserves foncières,

Considérant l'opportunité pour le Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente de se porter acquéreur de l'ensemble immobilier cadastré sections BH 159, BH 162, BH 163, BH 164, BH 165 et BH 479 pour un montant de 1 200 000,00 euros HT,

Considérant l'estimation de la Direction départementale des Finances Publiques de la Charente-Maritime,

Considérant l'accord du vendeur du 24 juillet 2025 pour un montant de 1 200 000,00 euros

Considérant les crédits inscrits au budget 2025 du Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente,

AR Prefecture

017-200073690-20250918-202515-DE
Reçu le 23/09/2025

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

DECIDE :

- d'acquérir de façon amiable l'ensemble immobilier cadastré sections BH 159, BH 162, BH 163, BH 164, BH 165 et BH 479 auprès de l'entreprise BOIS DU NORD pour un montant de 1 200 000,00 euros HT nets vendeurs, les frais d'acte étant à la charge du Syndicat Mixte.
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent au dossier dans la limite fixée par les crédits inscrits au budget et notamment l'acte d'acquisition en la forme notariée.

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS

